MULTI 2000

DEMANDE DE CERTIFICAT DE JAUGE

R2024 v0

1/3



Association Multicoque Habitables www.multicoques-habitables.com

Pour les définitions ERS voir

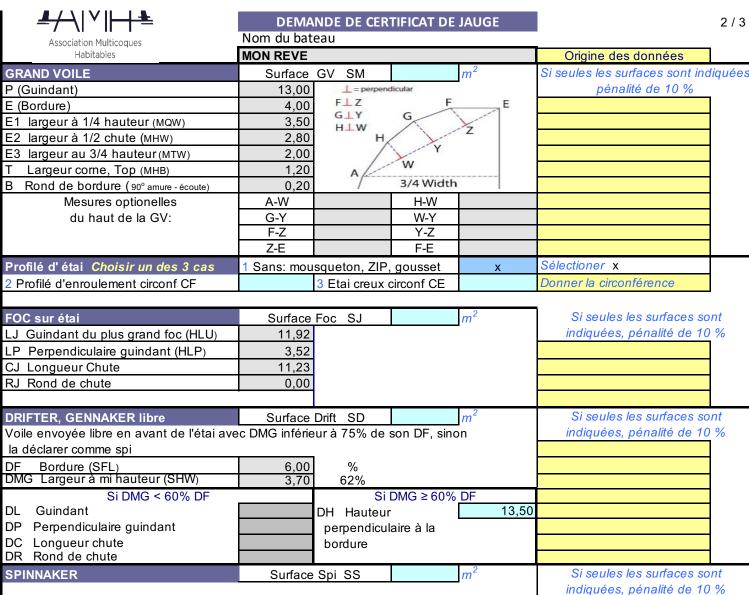
Voir le commentaire pour la couleur des cellules

Fr https://espaces.ffvoile.fr/media/129362/rev-2021-2024.pdf

UK www.sailing.org/tools/documents/EquipmentRulesofSailing20212024-[26661].pdf Check list pour la pesée en page 3

Toutes les unités sont en mètre, kilogramme, nœuds et m2

MULTICOOLIE - 4 DRODDIETAIDE	Toutes les u	nités sont en	mėtre, kilogi	ramme, nœuds	s et m2	
MULTICOQUE et PROPRIETAIRE						
NOM du bateau (Majuscule)	MON REVE					
Numéro de Voile	FRA12345 SVP, sans espace entre lettres et chiffres					
Ce bateau a déjà obtenu un certificat de	jauge Multi 2	000 Oui/Non,	N°	Oui	20_999	
MODELE (Majuscule)	Le plus beau	ı		No. Coque		
Version	GTI					
Année de la construction du bateau	2000					-
Type de bateau (sélectioner x)	Catamaran		Trimaran	Х		_
Multi léger de sport (1 à 3 pers.) O/N		Si Oui, non	nbre d'équip	iers (max 3)		
Architecte	Le Genie					
Constructeur	Robuste					
Port d'attache	Lorient					
Nom du ou des propriétaire(s)	Desire Dupont					
N° de licence FFV	0123456X					
Adresse postale (ligne 1)				(ligne 2)		
Address 3				VILLE		
Pays				Code Postal		
Telephone:			Email			
COQUES	Tab	leau inversé, jupe	9	1	Origine des données	
Tableau incliné	RL r	mesurée au point	le plus en			•
RL mesurée à mi-francbord -FF/2	arne	ere immergé ou n	on	5		
FA ^A 2	F //			∖FF J∵		
/	1		/			
Étrave inclinée RL mesurée à mi-francbord	RI me	E surée au point le	trave inversée			
RL Longueur mesurée à mi-francbo		ource du point le	pido dil dvalic	8,00		1
LOA Longueur hors tout (excepté le t				9,00		i
LMH Longueur coque pricipale	8,50	BOA Large	ır hars taut	5,80		i
W Poids lège (Règle 11)	2400		klist pesée i			i
Hauteur sous barrots HSB mesurée sur 0,3				1,25		İ
MOTORISATION		-,	-9	1,20		4
Nombre d'hélices	2		1 Hors	hord ou Pod	ou Embase relevable	Х
	•			de canard ou Mise en drapeau		
			s fixes			
APPENDICES Tales likes						
Tirant d'eau mini (Tri coque centrale)	0,40	1				
Tirant d'eau maxi avec Choisir l'un des	•	1 TE Déri	ve sabre	1,80		1
2 TE Aileron fixe		3 TE Dérive pivotante		1,00		İ
	TE Safran avec plan porteur et/ou dérive(s) portante(s) inclineé(s)					İ
ou courbe(s) dans coques extérieures						
5 TE Foils capable de sustenter le multi hors de l'eau						i
MAT / GREEMENT	diti fiolo do fo	au				4
Type de Mât (sélectioner x)	Rotatif (Me	SUITAT MST A	MST)		Voir Section maxi du mât	1
(Selectioner X)	Rotatif (Mesurer MST et MST) Non-Rotatif			Voli Section maxi du mat		
	Basculant					i
Matériau du Mât (sélectioner x)	Contient des fibres de Carbone		Х		i	
(Selectioner X)	Aluminium /autre		^			
Longueur ML du Mât	14,00 Hauteur V gréement		14,50		i	
Sections maxi: Longitudinale MSL	Transversale MST		14,50		i	
Ralingue incluse	Transversale IVIO I				4	
Triangle av <i>méthode 1</i> :Longeur étai FL	11	1. Pernendia	ulaire I PF	1,4	Au choix méthode 1 ou 2	1
Triangle avant <i>méthode 2</i> : Hauteur IM	11 1: Perpendiculaire LPF 10,1 2: Base J			1,4		
mangic availt motiloue 2. Hauteur IIVI	Distance cadène étai à étrave SFJ			0,3		1
Distance face avant mât à l'amure des drifter, gennak ou spinnaker TPS				3,00		
Dépassement de l'amure des drifters, gennakers ou spinnakers TA					En avant étrave au pont	1
Depassement de ramule des diliters, germakers ou spirinakers — TA			1,20	En avant enave au pont	<u> </u>	



Si vous utilisez Drifter et Spinnaker, bien déclarer les deux voiles même si ce n'est que la plus grande qui va compter pour le calcul de surface. Si deux Spinnakers, ne déclarer que le plus grand.

13,80 13,50

6,80

6,00

DECLARATION

SL1 Guindant (SLU)

SMG Largeur mi hauteur (SHW)

SL2 Chute (SLE) Bordure (SFL)

Je confirme que j'ai lu et accepté les règles de la jauge Multi2000 et accepte les responsabilités qui en découlent.

Je certifie que les informations fournies sont exactes au mieux de ma connaissance.

Si des changements sont effectués à mon navire ou si je découvre que certaines informations étaient incorrectes j'en aviserais immédiatement l'AMH. Je suis prêt à mettre mon bateau à disposition pour contrôle éventuelle dans un délais raisonnable.

Je suis au courant que l'AMH et les autorités gérant les ratings vont maintenir ces information sur des bases de données et je confirme que j'accepte que ces données y soient maintenues et exploitées pour analyse.

Signature	Name	Le propriétaire ou le skipper	
	Data	01/01/2022	

REGLEMENT

Certificat de jauge valable 2 ans, s'élève à 30€ pour les navires de moins de 10m (LOA) et 40€ pour ceux de taille supérieure. Il s'agit d'une jauge déclarative, validée par le conseiller technique de l'AMH qui la délivrera.

Tous les frais de mesurages sont à la charge du propriétaire.

IBAN: FR76 1380 7000 3631 3193 3442 416

SWIFT (BIC) CCBPFRPPNAN

www.multicoques-habitables.com contact@multicoques-habitables.com Président: Jean-Paul Juguet 84 Résidence Kerlosquen 29170 Fouesnant France

+33-06.08.37.60.18 +33-06.52.92.87.54

Conseiller technique: